

# Contrat D'avoir pour Produits Laitiers AMAP 2020

Ce contrat est souscrit par :

Nom et Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Nom de votre AMAP : AMAP Veneux les Sablons

**Avec EARL DELPECH -** La Ferme des Petits Bois – Fromagerie à la ferme  
16, rue de Marolles- Orvilliers - 77520 Montigny Lencoup  
06 16 66 67 63 - lafermedespetitsbois@gmail.com

**Les produits :** Nous vous proposons des produits laitiers fabriqués à la ferme avec le lait de nos vingt vaches laitières. Il est possible de visiter notre élevage et notre façon de travailler tous les jours de 17h30 à 19h30 au moment de la traite. Nous produisons sur l'exploitation l'alimentation de nos vaches : l'herbe des prairies où nos vaches vont pâturer chaque jour de mai à novembre, l'herbe et la luzerne pour les foins, le maïs, le blé et l'orge pour la paille.

Chaque semaine nous vous proposons des yaourts fermiers (garantie sans poudre de lait, en pots en verre), semoule au lait vanille ou chocolat, ti bouchons apéros, fromage blanc (faisselle, battu ou campagne), de la confiture de lait, et du lait cru. (Plus de détail sur la fiche en annexe). La liste des produits proposés peut évoluer durant l'année. Nous travaillons pour les yaourts et les semoules avec un système de consigne pour les pots en verre. Merci de veiller à rendre vos pots propres sans aucunes traces, les pots sales ne seront pas repris.

**Conservation des produits :** Il s'agit de produits frais, pour une bonne conservation pensé à apporter lors des distributions un sac isotherme ou une glacière avec un pain de glace afin que les produits ne subissent pas de rupture de la chaîne du froid. Les produits laitiers se conservent ensuite au réfrigérateur en +2°C et +4°C. Les dates limites de consommation des produits seront indiquées sur chaque produit.

**Modalités :** Ce contrat fonctionne par avoir d'un montant initial de 50 euros. Il est valable de la date de signature jusqu'à la fin février (date de la dernière distribution de légumes). A cette date, vous vous engagez, soit à mettre votre compte à 0 euro en prenant des produits laitiers, soit à abandonner votre solde au producteur car il n'y aura pas de remboursement. Une fois la cagnotte épuisée il est possible de la rechargée par un nouveau versement d'un montant modulable en fonction de vos besoins.

Chaque personne contractante dispose d'une fiche personnelle établie au moment de la date de signature, pour suivre sa consommation et gérer son avoir. Pour obtenir des produits laitiers, le solde de votre avoir doit le permettre. Le règlement de l'avoir sera effectué sur place de préférence par chèque à l'ordre de : EARL DELPECH et remis à son représentant au moment de la distribution. Les prix sont visibles dans la fiche annexe ci-joint. Ce type de contrat n'est pas habituel dans les AMAP où le préfinancement annuel, le partage du coût de production ou a minima l'engagement sur une quantité fait partie des moyens d'appui pour développer l'agriculture paysanne. Le modèle choisi permet toutefois au producteur local de faire connaître et partager ses produits avec un plus grand nombre, tout en laissant une certaine liberté aux amapiens quant à leur consommation.

Nous nous gardons le droit de repasser de manière ponctuelle ou définitive à une livraison tous les quinze jours.

**Commandes :** Pour satisfaire au mieux vos besoins, il faudra commander les produits avant le vendredi midi de la semaine de livraison par le questionnaire de commande, soit par mail : lafermedespetitsbois@gmail.com, par sms, ou par téléphone au 06 16 66 67 63 après le vendredi 12h.

Date et Signatures de l'adhérent et du producteur :